

DISCOURS VŒUX DU MAIRE 2019

Je me présente devant vous pour la dixième fois à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Depuis, plutôt que de présenter un inventaire des projets réalisés et à venir, je me suis attaché à privilégier le sens de nos actions au service de l'intérêt général.

Jusqu'ici, je me suis gardé de commenter l'actualité nationale, considérant qu'il n'était pas de mon rôle de maire de le faire en ces lieux.

Ce soir, cependant, je voudrais témoigner de notre approche de la gestion d'une petite collectivité en faisant écho à l'actualité.

Pour la dixième année, en 2019, nous n'aurons pas augmenté les taux des taxes d'habitations et foncières. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur deux convictions concernant notre fiscalité.

En premier lieu, l'impôt ne doit pas pénaliser les personnes à revenu modeste et être juste. C'est le cas d'une partie de la population gâvraise dont le revenu moyen annuel est l'un des plus bas de l'agglomération de Lorient.

Ce sont particulièrement les chômeurs, les retraités, les bénéficiaires de pensions de réversion, les personnes isolées et les jeunes travailleurs.

En second lieu, l'impôt doit être justifié et être compris. Chaque ménage doit avoir connaissance de la destination de sa contribution, condition indispensable pour établir une confiance durable entre les citoyens et les responsables de l'action publique.

En respectant ces bases si élémentaires, si évidentes, nous évitons également que les demandes ne s'orientent de trop vers des revendications individuelles ou de groupes de pression.

« Je paie des impôts donc j'ai droit » est une expression que nous entendons régulièrement.

Mais, être élu, c'est bien sûr privilégier l'intérêt général en s'assurant de la nécessité, de l'opportunité, de l'efficacité des réalisations sur les bases d'une construction collective, avec le concours de la population.

Cet intérêt général est la pierre angulaire de l'action publique.

Il en détermine et fonde toute sa légitimité. Celui-ci fait appel à notre capacité à transcender notre appartenance et nos propres intérêts pour partager ensemble, un projet qui apportera de meilleures conditions à notre vie quotidienne.

Dans cet ensemble, nous ne nions pas les demandes individuelles ou de groupes d'intérêt. Nous leur consacrons une écoute et un traitement par le droit qui seul peut fonder l'égalité. Et si nous le pouvons, nous essayons de les relier à des questions d'intérêt général.

Il est une question que nous connaissons comme beaucoup de communes en France, c'est celui de l'exode rural. Baisse et vieillissement de la population en sont les principaux signes.

Le dernier recensement établi en 2016 ne nous est encore pas favorable.

Entre 2011 et 2016, même si cela reste limité, nous perdons 38 habitants.

Les causes sont identifiées depuis longtemps. Fin de l'activité militaire et de la pêche côtière et de moindre mesure, un certain éloignement des centres d'activités.

Les conséquences le sont tout autant.

Augmentation du nombre de résidences secondaires et surtout menaces sur nos services et commerces de proximité.

Cependant, contrairement à beaucoup de communes touchées par des baisses démographiques, nous disposons d'un potentiel qui n'a pas été encore complètement exploité.

Il nous laisse espérer qu'une mutation est possible pour enrayer ce phénomène.

Il nous laisse penser que nous pouvons le faire même si la tâche est immense et démesurée par rapport au moyen propre de la commune.

C'est ce que je vais vous illustrer maintenant en abordant les projets que nous avons conduits en 2018 et qui seront poursuivis en 2019. Je vais surtout les resituer autour de cette idée de mutation que nous vivons et du cadre, je dirais stratégique que nous dessinons.

Il faut comprendre notre action comme un ensemble de briques que nous posons aux quatre coins de la presqu'île et qui, au fur et à mesure de leur assemblage, vont inter agir ensemble pour se compléter, s'améliorer, se dépasser et devenir de la sorte notre maison commune.

Il y a eu dernièrement l'aménagement du bourg. Je n'y reviendrai pas. Il avait pour but de valoriser nos commerces et présenter un cadre agréable. C'est une pièce essentielle de notre édifice apprécié de tous.

Comme vous avez pu le remarquer cette année, nous avons concentré nos efforts sur les maisons de la Petite Falaise. Nous accueillerons prochainement six artisans qui s'ajouteront à l'école de Kite surf : sérigraphe, photographe, webmaster/communication, bijoutier, traiteur, créations culturelles. Nous développerons avec eux une idée, une image pouvant à la fois valoriser leur activité et la commune autour d'un concept intitulé « Presqu'île de Gâvres – Lorient Bretagne Sud ».

Ils pourront le décliner dans leurs produits respectifs mais aussi dans une dynamique collective.

Nous examinons la faisabilité sur un projet dans les bâtiments de l'ex-pyrotechnie. Ce pourrait être un atelier mécanique de bateaux.

Je vous informe également qu'une activité de fabrique de produits cosmétiques et salon de soins prendra la place du club house du tennis à compter du 1^{er} mars 2019.

Il est à noter que ces investissements sont réalisés avec le précieux concours du Département du Morbihan et de l'Etat, sans lesquels ils ne pourraient se faire.

Nous pouvons avancer sur ces dossiers parce que nous en possédons la maîtrise foncière. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas des bâtiments de la zone du Parc. Ils sont toujours propriété du Ministère de la Défense.

Pourtant, les sollicitations d'entrepreneurs ne manquent pas. Des projets sérieux sont à l'étude, ambitieux pour certains. Par précaution, je ne souhaite pas les dévoiler ce soir. S'ils se confirment, bien évidemment vous en serez les premiers informés. Pour l'instant, nous poursuivons le travail avec les services de Lorient Agglomération afin de trouver les meilleures formules permettant de satisfaire aux nombreuses demandes que nous recevons et surtout pour trouver les moyens financiers nécessaires.

Une autre emprise militaire devrait favoriser notre mutation. Elle se situe au « bout de Gâvres » comme l'on dit ici. C'est l'ancien centre de vacances de l'action sociale des armées dit l'IGESA.

C'est une brique importante de notre édifice en construction.

La journée porte ouverte que nous avons organisée en novembre témoigne de l'intérêt que vous y portez. Vous y êtes venus très nombreux à la découverte de ce site dont l'accès vous était interdit jusqu'ici.

Nous voulons rattraper ce temps perdu.

Nous voulons qu'il devienne un lieu ouvert, un lieu qui respire les espaces naturels alentours, un lieu où il fait bon vivre en famille et avec des amis.

Il aura trois missions :

- **L'accueil des jeunes pendant l'été comme l'était sa vocation première,**
- **La mise à disposition le week-end pour des évènements familiaux,**
- **Le développement d'activités économiques et touristiques.**

Les deux premières sont déjà partiellement mises en œuvre. Elles seront optimisées avant l'été.

La partie développement économique et touristique fait déjà l'objet d'une réflexion. Deux choix s'offrent à nous. Une gestion communale avec des investissements pour la commune, notamment sur la partie hébergement ou une gestion privée. Des contacts sont en cours avec deux porteurs de projets. Nous prendrons le temps d'une étude sérieuse pour une décision dans le courant de cette année.

En définitif, ce sont au moins une dizaine de jeunes entrepreneurs qui vont s'installer à Gâvres dans les mois à venir.

J'en arrive à la dernière brique de cette nouvelle maison commune que nous voulons construire ensemble. Il s'agit de celle de l'habitat.

Nous ne pouvons rien contre l'expansion des résidences secondaires qui demeure de la sphère privée.

Nous pouvons cependant agir sur l'offre publique. C'est ce que nous allons faire. Je ne reviens pas sur les péripéties de l'acquisition des terrains de Porh Guerh. Aujourd'hui, ils sont propriétés de l'établissement public foncier de Bretagne, de la commune et de l'agglomération, tout trois organismes publics.

Grâce à cette maîtrise foncière, dix pavillons en location sortiront de terre bientôt. Le permis est signé. Les travaux devraient débuter sous peu. Pour les 13000m² restant, nous envisageons de confier l'opération à un aménageur.

Seront présentés, des pavillons en accession, en location et des lots libres de construction.

Un projet est en cours d'études avec une société d'aménagement. Le conseil municipal aura à se prononcer dans le courant du 1^{er} semestre.

Me voici, Mesdames, Messieurs à la conclusion de cette première partie.

J'ai imaginé mon propos avec cette idée de nouvelle maison commune pour laquelle nous montons les briques une à une. La commune ne fait pas et ne peut pas tout faire. Nous créons seulement les conditions d'une vie sociale et économique dynamique dans un territoire de vie que nous avons choisi, que vous avez choisi.

Rien n'est parfait dans la construction de cette nouvelle maison. Des zones d'incertitude demeurent et c'est tant mieux. Elles sont aussi une opportunité pour que chacun, à son niveau, selon ses possibilités, puisse participer à faire vivre ce foyer en améliorant sa décoration, son jardin, son aménagement, ses extérieurs et bien entendu, pour y trouver le bonheur d'y vivre.

Souvent nous connaissons des réussites mais aussi des déconvenues. Le dernier désistement de l'acquéreur du presbytère en est l'exemple. Cependant, nous ne nous décourageons jamais. Nos lignes d'horizon restent les mêmes. Nous pouvons céder au calendrier qui peut être repoussé, mais jamais à l'objectif.

Il est un sujet que nous considérons aussi comme structurel de notre presqu'île et de notre projet, c'est celui de la protection des biens et des personnes contre les risques de submersion marine.

Elle met en jeu l'érosion côtière, le recul du trait de côte et bien évidemment les ouvrages de défenses contre la mer.

Sur ces aspects, la commune est bien servie. Ce qui fait ses atouts fait aussi sa faiblesse.

L'enjeu dépasse largement nos compétences et nos moyens. Nous devons faire appel à plusieurs interlocuteurs (Etat, intercommunalité, Département) dans un cadre règlementaire qui nous est imposé. Les prochains mois vont être marqués par une série de travaux conséquents à l'issue d'un long travail de préparation de plusieurs années. Il a consisté à faire des choix en privilégiant les méthodes douces et surtout à identifier qui faisait quoi et enfin à trouver les modalités de financement.

Nous avons eu l'occasion de les évoquer lors de réunions publiques et par voie de presse. Je ne rentrerai pas dans les détails. Je peux vous donner le calendrier prévisionnel des travaux.

Pour ce qui concerne la digue de Porh Puns, ce sera au plus tard en février.

Après le choix de l'entreprise, il faudra obtenir les autorisations d'occupation du domaine public maritime.

A la même période, 400 mètres de dune fragilisée à l'entrée de Gâvres seront confortés à l'initiative du Département du Morbihan.

Enfin, nous terminerons au printemps par les interventions sur la Grande Plage. Ce sont donc pour près d'1 million d'euros de travaux qui vont être réalisés dans les mois à venir, financé par l'Etat, le Département du Morbihan, l'agglomération de Lorient et la commune.

Dans ce domaine si incertain au niveau des événements naturels et des réponses à y apporter, nous devons faire preuve d'anticipation et de recul en tentant de mieux connaître ces phénomènes dont la dimension dépasse le périmètre communal.

C'est pourquoi, l'ensemble de nos partenaires ont décidé de nous soutenir pour engager une étude plus globale sur notre écosystème maritime. Nous observerons notre littoral de Gâvres jusqu'à l'entrée de la Ria d'Étel pour mieux connaître son fonctionnement et principalement la logique des mouvements de sable. Nous pourrions ainsi mettre en place un plan de gestion du sable et rééquilibrer les zones déficitaires.

Structurer, développer, protéger sont nos lignes de conduites permanentes. Nous voulons aussi valoriser notre potentiel, ce sont nos espaces naturels, principalement la Petite Mer de Gâvres, les Marais de Kersahu et les terrains de la Lande qui nous allons acquérir avec le centre de vacances de l'IGESA.

Nous avons décidé de prendre la main sur ce sujet en suscitant la création de l'association des Enfants des Marais et d'un label Petite Mer avec les communes de Port-Louis et de Riantec. Nous l'avons fait alors que plusieurs organismes plus compétents que nous étions susceptibles d'œuvrer dans ce sens.

Malheureusement, depuis des années, nous voyons des plantes invasives se démultiplier, des voitures et des piétons saccager la dune, des chasseurs tirant la nuit, sans que personne ne s'en soucie.

Nous apprenions dernièrement que le Conservatoire du Littoral engageait une étude pour un plan de gestion, étude qui devrait prendre près de deux ans, alors qu'existe déjà un plan de gestion des Marais de Kersahu depuis près de quinze ans. Plan de gestion dont beaucoup de préconisations pourraient être depuis longtemps mises en œuvre avec seulement un peu de volonté.

Au travers des actions très concrètes que nous menons avec « Les Enfants des Marais » et les communes de Riantec et Port-Louis, nous voulons aussi dire que la valorisation et la gestion des espaces naturels n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Les habitants et les élus y ont toute leur place. C'est une partie de leur territoire de vie qui leur est confisqué et cela n'est pas, n'est plus concevable. Ce l'est d'autant moins quand ceci est accompagné d'une grande inertie et quand, de plus, il ne s'inscrit pas dans le projet global de la commune.

Ces dossiers d'ampleur atypique pour une petite collectivité comme la nôtre ne doit pas nous faire oublier les questions que vous posez dans votre vie quotidienne et pour lesquelles la commune peut être à votre écoute.

Nous avons entendu la pétition des riverains de la rue des Mouettes dénonçant les excès de vitesse.

Nous examinons, avec le concours des services techniques de la commune de Riantec les possibilités de ralentissement les plus adaptées à la configuration de la voie. Nous devrions pouvoir réaliser les travaux avant l'été après avoir procédé à des simulations grandeur nature.

A propos de pétition, je rappelle que nous avons répondu à celle des enfants de l'école en créant l'espace de jeux de la Belle Bretonne.

Pour poursuivre ce petit tour d'horizon des événements de l'année 2018, je voudrais rappeler plusieurs faits qui concourent à notre mutation :

- La mise à disposition de locaux municipaux pour deux jeunes créateurs d'entreprises : transformation de salicorne et pêche côtière
- La mise à disposition du domaine public pour des commerces itinérants l'été

Je voudrais m'attarder quelques instants sur la refonte du réseau de transports en commun de Lorient Agglomération.

Pour ce qui concerne Gâvres, il a été surtout marqué par la suppression de la navette. Il n'est jamais facile d'annoncer et d'assumer la diminution d'un service. Au-delà les arguments de faible fréquentation et du coût élevé, le symbole reste très fort. C'est le cas en l'occurrence. Nous aurions voulu que cette mesure s'accompagne d'une réflexion sur le désenclavement des petites communes éloignées des centres urbains. Ca n'a pas été le cas pour ce qui nous concerne. Elle nous a été annoncée pour l'année 2019 sous forme d'études pour, d'une part relier Port-Louis/La Pointe à Quai des Indes et d'autre part pour offrir aux restaurants de Gâvres un service de nuit le week-end depuis Lorient comme c'est le cas à Locmiquélic et Port-Louis. Nous veillerons à ce que vous en soyez régulièrement informés. Dans cette refonte du réseau, il est à noter la suppression de la coupure du midi du bateau entre Locmalo et le Débarcadère qui améliorera sensiblement le service.

Avant de conclure, je voudrais revenir sur notre façon de gérer la commune et encore en expliquer les grandes lignes. Pour nous mettre en mode projets tel que nous le sommes maintenant, il nous fallait absolument trouver des capacités financières pour investir. Par exemple, investir dans les projets « La Petite Falaise » et « l'IGESA » nous permet de faire des demandes d'aides financières

auprès de l'Etat et du Département, de Lorient Agglomération et par la suite d'obtenir des recettes d'exploitation pour les années à venir.

Pour ce faire, il s'agit d'abord de faire des économies conséquentes sur les dépenses de fonctionnement.

Il s'agit ensuite alors de s'affranchir des lois de l'arithmétique pour faire qu'un euro engagé par la commune se démultiplie pour produire au moins trois euros.

Si la gestion financière est déterminante. Il est un indispensable qui nous tient à cœur comme à l'ensemble des élus : c'est l'adhésion des citoyens à notre projet.

Nul élu, quel que soit son niveau, ne peut imaginer vouloir conduire les affaires publiques sans l'adhésion d'une majorité de la population, et c'est là que réside à mes yeux l'exercice le plus difficile du mandat.

Conseils de quartiers, budgets participatifs, conseil municipal des enfants semblent s'appliquer difficilement à une petite commune comme la nôtre qui voit, par exemple 60% de la population de résidents secondaires absente une partie de l'année.

C'est donc la recherche de la cohésion sociale autour d'un projet municipal clairement identifié et compris par tous que nous poursuivons :

- Protéger la presqu'île contre les risques de submersion s'impose à nous
- Enrayer la perte de population permanente s'impose à nous
- Valoriser nos commerces et services de proximité s'impose à nous
- Moderniser nos équipements s'impose à nous
- Développer le tourisme et de l'activité s'impose à nous.

Malgré ces évidences, nous entendons encore des discours nostalgiques d'un passé révolu, des chicaneries sur des sujets secondaires, très secondaires, sans aucune analyse sérieuse, des critiques de personnes qui ne viennent rechercher, que le seul le confort que la presqu'île leur offre aux beaux jours.

Par votre présence ce jour, vous témoignez de cette adhésion que nous recherchons et je vous en remercie chaleureusement. C'est pourquoi, nous vous demandons, je vous demande d'être aussi acteurs et ambassadeurs auprès de ces personnes que vous rencontrez ou lisez sur certains réseaux sociaux. Dites-leur ce que j'ai voulu dire ce soir, que nous bénéficions d'un potentiel exceptionnel, que la presqu'île doit faire sa mutation, que notre identité est forte, que la municipalité est au travail avec des réussites comme avec des échecs.

L'année 2019 qui se présente à nous sera la dernière en plein exercice de cette deuxième mandature. Pendant ce long chemin entamé en 2008, engagement-proximité-cohésion ont été les concepts qui auront guidé nos pas à votre service, avec le concours des agents municipaux, des associations, des commerçants, des partenaires et toutes les personnes œuvrant au service des autres.

Je veux vous assurer que nous mettrons encore toute notre énergie au service de votre commune, ce bien commun qui nous est si précieux.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une année 2019 heureuse dans notre presqu'île et dans ce beau pays de Lorient. Soyez fier d'y vivre et de le partager avec vos amis.

Bloavez Mad